

RECEVÉ LE 10/12/1982 08:30

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
PUBLIQUE

DOSSIER N° 12/1152

du 12/12/1982
MPP/DEPP/DEP.SRD.20

portant radiation de Monsieur SENG DIA BIDIE
Séraphin Edmond, Administrateur Stagiaire des
S.P.

LE MINISTRE, CHIEF DU GOUVERNEMENT,

/ISAS :
D.B.
D.C.F.

(/u la constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980, portant amendement de l'article 47 de la constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/82 du 3.2.1982, portant statut général des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/TP du 21.5.1956, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962, fixant le statut des cadres de la catégorie A des S.P. ;
(/u le décret n° 62/190/TP du 9.9.1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/197/TP du 3.7.1962, fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/82 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/470 du 24.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/195/TP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 73/134 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 26.12.1980, portant nomination des membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981, relatif aux intérim des membres du Gouvernement ;
(/u le rectificatif n° 81/015 du 16.1.1981 au décret n° 80/644 du 26.12.1980 portant nomination des membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 78/659/102.SAEP.T.LFP du 25 Octobre 1978, portant intégration et nomination de Monsieur SENG DIA BIDIE Séraphin Edmond.
(/u la demande de régularisation de la situation administrative introduite par l'intéressé en date du 11 Juin 1981 ;
(/u le décret n° 80/345 du 3.9.1980 portant versement dans les Entreprises d'Etat, Etablissements Para-Publics, Offices, Organismes de Prévoyance Sociale, Banques, Assurances, Sociétés d'Economie Mixte, des fonctionnaires détachés ou en disponibilité et agents contractuels de l'Etat exerçant dans lesdits offices, Entreprises, Sociétés et Etablissements Publics ;
(/u la lettre d'engagement n° 707/CHACQI-D.P. du 10 Novembre 1978 .

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er :- En application du décret n° 10/345 du 3.9.1980 susvisé, Monsieur JOEL ELIASSA BIRGHEIN Adjoint, Administrateur stagiaire, des cadres de la catégorie A, échelons 1 des services Administratifs et Financiers S.M. (Administration Générale), en service détaché à l'Office National du Commerce (ONACOM) à Brazzaville, est radié des cadres des cadres de la Fonction Publique Congolaise.

ARTICLE 2 :- L'adjudant est intégré définitivement dans les effectifs de l'Office National du Commerce (ONACOM) à Brazzaville.

ARTICLE 3 :- Le présent décret qui prendra effet pour compter du 3.9.1980, date de signature du décret n° 10/345 du 3.9.1980 susvisé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier ministre,
Chef du Gouvernement ;

Brazzaville, le 8/12/1982

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

- Bernard GOMBO ELISSIOM -

- Colonel Louis SYLVAIN GOMBO -

Le Ministre des Finances,

- Itini Ossetoumba LEKOUNDZOU -

AMPLIATIONS :-

JORPC.....2
DGTFP/DFP.....5
DFP.BST.....2
DFP.B.DISCIPLINE.....2
DE.....3
DCF.....2
MINI COMMERCE.....2
DG.OFN.COM.SP.....2
SGCM/BC.....3
DOSSIER.....3
INTERESSE.....1
DG.CNPS.SP.....2